



Déclaration Liminaire du CTL n° 3/2022

Monsieur le Président,

Nouveau DDFIP ! Nouvelles méthodes ?

Vous avez sans doute déjà pu prendre le pouls de notre département convalescent. L'ancien docteur des finances publiques avait procédé à diverses amputations sans anesthésie. Gageons que vous serez un bon médecin malgré vous !
Cessons là les répliques médicales ou littéraires !

Vous nous convoquez ce jour pour examiner le compte-rendu d'exécution budgétaire 2021 et le document prévisionnel de gestion 2022.

Nous pourrions nous satisfaire des économies réalisées sur l'affranchissement par exemple ou sur le ménage de nos locaux. Mais ne nous trompons pas ! Les gains financiers réalisés étaient essentiellement dus à la période « COVID » ou ceux-ci se traduisent par une baisse de qualité de service tant par l'utilisateur que par le personnel.

Nous devons également examiner les conditions de réinstallation des agents de Gray et de la Trésorerie des Établissements Hospitaliers de la Haute-Saône dans les structures aménagées. L'aspect pratique de ces réinstallations, dans le but de solidariser et renforcer le travail d'équipe, a manifestement été négligé.

L'aménagement des locaux n'offrira pas de meilleures conditions de travail, bien au contraire !

Dans sa grande mansuétude, le ministère a décidé d'octroyer un budget dédié : le fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail.

Pensez-vous que quelques tables et quelques espaces détente vont suffire à redonner du baume au cœur aux équipes démotivées ?

Concernant ce fonds, un CTL dédié (c'est-à-dire comportant ce seul point « pour information » à l'ordre du jour) aurait dû être convoqué avant le 30/04/2022. Ainsi, chaque projet aurait pu y être débattu, assorti d'une priorité, et voté.

Conscients des délais restreints pour tenir ce CTL, nous avons décidé de siéger.

Nous resterons des interlocuteurs vigilants et constructifs qui attendent d'un nouveau DDFIP un interlocuteur attentif.

Les élus :

Julie BOILEAU

Marie Catherine LEGRAND

Vincent Ralio

Expert :

Pascal BAULLARD